



A Paris le 12 Avril 2016,

Quelles sont les inquiétudes des agents

Les salaires, les déroulements de carrières et l'avancement, les conditions de travail, les changements constants, les réorganisations, la réglementation sont des sujets souvent évoqués par les agents dans leurs inquiétudes quotidiennes. Les projets de lois Macron et celle du travail présentée par le gouvernement et portée par la Ministre du travail, *Myriam El khomri*, accentue ces inquiétudes pour l'avenir de chacune et chacun d'entre nous y compris nos familles.

Pourtant, au regard de la santé de l'entreprise RATP, le syndicat [REDACTED] estime que le retour sur investissement des agents n'est pas apprécié à sa juste valeur. Les Négociations annuelles obligatoires (NAO) sont insignifiantes alors que les mobilisations des salariés conduites par des organisations syndicales essaient de faire entendre l'épuisement que les agents rencontrent au quotidien par les perpétuels restructurations, dévalorisations et demande d'accroissement de la productivité sous couvert des contrats engagés avec le STIF.

Et la santé des agents dans tout ça : Jamais le taux d'inaptitude n'a été aussi important, jamais le découragement et la perte d'investissement des salariés n'a connu un tel essor. Les accidents du travail et maladies professionnelles se voient être seulement stabilisés voir augmenter en nombre et/ou en gravité alors qu'avec les progrès technologiques, les travaux entrepris par les CHSCT, la médecine du travail et les directions il devraient se voir en diminution.

D'un point de vue social : Nombre de salariés sont endettés, certains SDF, ne pouvant régler leur loyer, les cotisations mutuelles, les impôts, les crédits ou simplement manger correctement et diététiquement alors que les médias font des campagnes sur la mal bouffe et les régimes intégrant 5 fruits ou légumes par jour. Nombre d'agents ne savent plus ce qu'est de sentir le bien-être du bord de mer ou l'air de la montagne en famille car soit ils n'en ont pas les moyens soit leurs congés leurs sont attribués en dehors des périodes scolaires alors que toute l'année, ils travaillent, le jour, la nuit, les week-ends, les jours fériés.

Le syndicat [REDACTED] ne vous promet aucunement des tours de magie ou des miracles mais au minimum, un accompagnement, un conseil, une assistance dans vos démarches juridiques, médicales, réglementaires et disciplinaires. Nous restons à votre service et ce, dans la limite de nos compétences, si vous souhaitez obtenir une réponse à vos interrogations et inquiétudes que peuvent amener vos différents métiers, leurs pénibilités, leurs réglementations spécifiques. De même, nous pouvons tenter ensemble, de trouver des solutions en toute discrétion et dans un esprit de confiance pour les difficultés que vous pouvez être amené à rencontrer.

Merci de votre lecture, bonne journée à tous et à bientôt. Le 12 Avril 2016

[REDACTED] 266 Avenue DAUMESNIL 75012 PARIS Tel: 01.42.72.13.99 Fax: 01.42.02.00.82

Notre site [REDACTED] ou laissez nous un mail sur [REDACTED]